

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

*Mardi 18 juin 2024 – Espace Ferreira Cerca*

---

30 habitants présents

### Conseillers de quartier :

Alain Soulié, Freddy Roux

### Élus :

Christèle Morin, Adjointe au Maire chargée de la Démocratie Locale, de la Proximité, de la Propreté, de la Salubrité, des Espaces Verts

Thierry Lesauvage, Vice-Président CARO, Climat, Transition écologique, Aménagement du Territoire, Mobilités

### Services Municipaux :

Emmanuel Dias, Directeur Citoyenneté et Action Sociale

Yannick Tachet, Directeur Aménagement Urbain – Voirie

Thomas Bernard, Service Eaux et assainissement

### Evacuation des eaux pluviales de la zone Villeneuve de Montigny :

Le Conseil de quartier rappelle qu'à chaque pluie importante, les eaux du parking en face du magasin Darty viennent inonder les rues Hébrard et des Cormorans, causant un risque d'accident de la circulation, un risque de dégradation de la voie publique et surtout une forte gêne aux riverains (inondation des garages, projections d'eau sur leur façade, leur porte et fenêtres).

Thomas Bernard, qui a étudié la problématique, rappelle comment fonctionne le réseau de récupération des eaux de pluie de la zone commerciale. Le bassin de récupération situé sur la partie haute de la zone commerciale est suffisamment profond et grand pour recevoir toute l'eau. La conception d'origine ne semble pas devoir être remise en cause, c'est l'entretien qui fait défaut et notamment le réseau de surverse qui est relié à un bassin secondaire.

En attendant que le syndic de la zone commerciale réhabilite son réseau pluvial comme cela lui a été signifié, la solution temporaire retenue par la CARO consiste à rediriger l'eau excédentaire rejetée, par un dispositif de surverse de la grille vers le bassin d'orage de la ville situé le long de la rue des Cormorans. Le coût de cette opération est budgété à 12000 euros par la CARO.

Les dates de mise en œuvre n'ont pas été précisées et sont contraintes par différentes autorisations à obtenir.

## Travaux d'aménagement de la rue des Pêcheurs d'Islande

Yannick Tachet fait un point d'étape sur cet aménagement. Seule la partie centrale du projet a été réalisée. Trois difficultés administratives demeurent à ce jour.

- D'une part, sur la traversée du parking de Décathlon. Le service juridique de la ville travaille à faire aboutir les négociations avec la maison mère de l'enseigne, qui est un consortium espagnol (propriétaire) ainsi qu'avec leur cabinet anglais d'avocats.
- D'autre part, la partie de terrain comprise entre le rond-point et l'arrivée dans le parking Decathlon, puis celle allant du futur petit pont sur le fossé jusqu'à la Charente sont en zone classée, ce qui implique des décisions du niveau ministériel
- Pour la partie de terrain appartenant au camping, la CARO est toujours en négociation pour l'acquérir.

Tant que ces trois difficultés n'auront pas été levées, les travaux ne peuvent pas reprendre.

L'objectif final est d'assurer la continuité de la piste cyclable « La Vélodyssée » jusqu'à la Charente.

## Circulation rue des Cormorans et rue Hébrard

Les riverains ont fait remonter que la vitesse de circulation est trop élevée surtout dans le sens Amourette/zone commerciale, qu'il est difficile, voire impossible de faire respecter la priorité à droite en sortant de la rue des Albatros, notamment.

A la demande du Conseil de quartier, une réunion sur site a eu lieu le 7 novembre 2023 en présence de Mathieu TARDY (Service Aménagement Urbain) et Emmanuel DIAS, ainsi qu'une quinzaine de riverains. Lors d'une réunion en mairie, en date du 20 février 2024, le maire s'est montré favorable au stationnement en chicane et à des rappels peints de 30/heure.

Il a été validé :

- Peindre des rappels "30" sur la route à l'entrée de la voie des deux côtés,
- En ce qui concerne le stationnement en chicane de la rue à partir de l'avenue du bois d'amourette, un pré-marquage fin sera fait début juillet 2024. Il appartiendra aux riverains de faire remonter leurs observations qui confirmeront ou infirmeront la pertinence des emplacements de stationnement choisis. Le marquage définitif sera réalisé par la suite.

Concernant les délais, Yannick Tachet indique que les conditions climatiques n'étaient pas, jusqu'à présent, favorables aux travaux de peinture.

Sur ce secteur plusieurs participants ont des questions sur le fait de mettre la rue en sens unique, ou de l'interdire la rue aux camions de livraison ? Pourquoi ne pas faire des contrôles de vitesse ?

Yannick TACHET indique que le stationnement en chicane fera automatiquement baisser la vitesse des véhicules et le sens unique ne sera pas justifié. Tous les camions de livraison font moins de 3.5T et leur interdire l'accès n'est pas possible.

Christèle MORIN précise qu'un équipement de comptage et de contrôle de vitesse de la police municipale a été endommagé. Toutefois elle leur demandera de venir faire des passages.

L'ensemble des mesures préconisées semble satisfaire les personnes présentes qui maintenant attendent la réalisation.



## Rue Belle Judith

Cette rue a fait l'objet de nombreux travaux qui avaient beaucoup abîmé la chaussée. Une réfection de la chaussée a été réalisée, ce qui a entraîné une augmentation de la vitesse des véhicules. Une réunion avec le maire a eu lieu. Une écluse pour réduire la vitesse est en test.

## Bilan de la collecte des bio-déchets :

Au 1er janvier 2024, la loi a contraint les collectivités à offrir à leurs habitants une solution de tri et de valorisation des biodéchets en filières spécifiques. Rochefort Océan a opté pour le compostage (partagé ou individuel). Un choix fait pour réduire d'un tiers le poids de nos ordures ménagères. De nombreux sites de compostage partagé et de récupération des biodéchets dans des points d'apport volontaire ont été installés à Rochefort

On constate depuis le début de l'année une réduction de 14% des ordures ménagères. Le dispositif donne donc satisfaction même s'il est encore perfectible.

Les points d'apport volontaire sont vidés au moins toutes les semaines. Les habitants qui les utilisent se montrent disciplinés sur la nature des biodéchets versés.

Un habitant se questionne sur la présence d'une barre métallique au milieu de l'ouverture de ces bennes ? Elle sert de support pour taper et vider complètement le bio-seau et accessoirement à ce qu'il ne tombe pas à l'intérieur.

Que deviennent ces biodéchets ? Ils sont traités au centre multi-filiaires d'Echillais puis redistribués aux agriculteurs du secteur. En ce qui concerne les composteurs partagés, le compost est valorisé par le service des espaces verts de la ville.

## Intervention de Patrick Pillet sur le jardin partagé du Petit Marseille :

Animateur du jardin partagé, Mr PILLET présente son organisation.

Il est composé de 17 parcelles individuelles déjà attribuées et de parcelles collectives. On y trouve également un verger. Les utilisateurs, qui ne sont pas uniquement du petit Marseille, disposent d'un accès à l'eau et s'engage à faire de la permaculture. Tous les habitants du quartier sont invités à l'inauguration le mardi 25 juin 2024 à 17 heures.

## Questions diverses :

Q : La visibilité aux feux du carrefour Avenue d'Aunis et Bois d'Amourette est fortement gênée par la végétation pour les conducteurs descendant l'avenue d'Aunis et voulant tourner à gauche vers la Mauratière. Ne peut-on pas tailler davantage la haie au milieu du terre-plein ?

R : Cette haie incite les conducteurs à être encore plus prudent, toutefois, l'entretien de la haie est fait régulièrement.

Q : Une habitante fait état de la vitesse qu'elle juge excessive dans la rue du Petit Marseille, partie ligne droite. Elle a fait plusieurs lettres et écrits à la mairie, selon elle la situation est invivable et très dangereuse ?

R : Christèle MORIN propose que le service compétent de la mairie se rende sur les lieux après rendez-vous avec la plaignante, voire d'autres riverains concernés.



Q : Des camions frigo, alimentant l'entreprise « Relais d'OR », stationnent la nuit sur l'arrière du parking Décathlon, laissant tourner leur bruyant moteur. Le bruit causé est très gênant pour les riverains du lotissement. De même, le magasin Decathlon laisse fonctionner sa climatisation la nuit. Que peut-on faire ?

R : Emmanuel Dias conseille de prendre attache avec un conciliateur de justice (il existe une permanence au tribunal) qui recherchera un règlement amiable du problème.

Q : A chaque carrefour avec l'avenue du bois d'Amourette, il y a des parterres fleuris dont la hauteur par endroit dépasse 1.50m et gêne la visibilité des automobilistes d'où un risque plus grand d'accidents ?

R : Les parterres sont régulièrement entretenus.

Q : Rue Mencièrre, un trou s'est formé au bord d'une plaque métallique, une personne pourrait par inadvertance y mettre le pied et chuter ?

R : Christèle Morin dit qu'il ne faut pas attendre la réunion du CQ dès qu'un danger aux personnes est constaté. Il faut avertir immédiatement le service Proximité. Elle en prend note.

Q : Allée des Sarcelles, un automobiliste engagé, probablement par erreur, dans cette impasse a heurté et détruit un réverbère en reculant. Y-a-t-il un numéro d'urgence pour joindre les services de la mairie le weekend ?

R : Non, cependant s'il y a un danger imminent il faut prévenir la police nationale. Yannick Tachet précise que la mairie a obtenu une subvention de 40% pour le remplacement des derniers réverbères à boule blanche par des réverbères modernes qui éclairent au sol et non le ciel et sont plus économes en électricité.

Q : Quand va ouvrir le Centre Educatif Fermé près de l'école de Gendarmerie ?

R : Emmanuel Dias n'a pas la réponse, les travaux sont en cours d'achèvement, le centre pourra accueillir une douzaine de jeunes entre 13 et 18 ans.

L'animateur de quartier distribue à chaque participant un flyer de l'ARS relatif aux conseils de prévention pour lutter contre la prolifération du moustique tigre dans notre région.

Des cartes du service de proximité sont donnés aux personnes susceptibles d'avoir une question personnelle à poser au service.

L'animateur de quartier clôt la réunion à 20h30, l'ordre du jour et les questions diverses étant terminés.

Pour toute demande individuelle concernant votre quartier,  
le Service Proximité de la Mairie est à votre écoute au 05 46 82 65 65.

